

Agence de Développement Economique de la Corse

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**« ASSISTANCE TECHNIQUE
DES CABINETS DE CONSEIL & EXPERTS DE LA TRANSITION "RSE"
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES »**



"AMI Assistance technique - Transition RSE"

L'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC), lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) relatif au recensement des acteurs régionaux intervenant dans le champ de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Ce référencement a pour objectif de mieux identifier les structures et professionnels (*bureaux d'études, consultants, experts indépendants, organismes de formation, etc.*) proposant des prestations en lien avec la RSE, afin de faciliter la mise en relation avec les entreprises insulaires qui souhaitent renforcer leur engagement durable, l'ADEC créera un annuaire des consultants RSE en Corse.

Contexte

Dans un contexte de crise écologique avérée, notre société doit également faire face aux enjeux de la crise sociale, liée notamment aux mutations du monde du travail (*lutte contre la pauvreté et la précarité des personnes actives, lutte contre les discriminations, la sécurisation des parcours professionnels, les enjeux liés aux inégalités sociales, etc.*) En réponse, l'ensemble des acteurs du territoire peut s'unir pour relever ces défis. Les entreprises, quant à elles doivent jouer un rôle prépondérant : c'est l'enjeu de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Pour rappel, la RSE est un concept défini par la norme ISO 26000, selon lequel l'entreprise prend en compte les intérêts de ses parties prenantes internes et externes (*actionnaires, employés, clients, fournisseurs, collectivités, territoires...*) et travaille avec ces dernières pour améliorer son impact social, économique et environnemental. En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans leur mode de fonctionnement, les entreprises peuvent ainsi contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

Pour évoluer vers un modèle durable, plus soutenable, en faveur de la santé et du bien-être des citoyens, nous devons intégrer une nouvelle grille de lecture qui prend en compte les éléments suivants : limites planétaires, économie d'usage et de fonctionnalité, économie circulaire, vers l'adoption d'une économie régénérative. Dans cette logique, les entreprises ne sont plus évaluées seulement à travers le prisme des performances économiques mais également sur les actions mises en œuvre pour améliorer leur impact sur le territoire.

Aussi semble-t-il urgent d'appeler les entreprises corses à saisir l'opportunité de la transition vers ce nouveau modèle de société. En effet, s'il est important que nos entreprises anticipent les évolutions environnementales, sociétales et culturelles à venir pour être davantage résilientes, il semble également opportun d'intégrer la dimension RSE à notre stratégie économique pour permettre à notre territoire de se démarquer.

Dans ce contexte, l'ADEC souhaite stimuler une dynamique RSE sur l'ensemble du territoire. Afin d'accompagner les chefs d'entreprise dans leur transition responsable, une palette d'outils opérationnels sera mise à leur disposition : Le présent AMI vise à identifier les acteurs locaux qui seront en mesure de les soutenir tout au long de ce parcours.

Objet de l'Appel à manifestation d'intérêt

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'ADEC vise à recenser, à l'échelle locale, les opérateurs experts (*réseaux, cabinets, consultants*) ainsi que les structures spécialisées (*organismes de formation ou d'accompagnement*) en capacité d'apporter un appui concret aux entreprises dans leur démarche RSE.

L'objectif est d'établir un répertoire d'acteurs capables d'accompagner les entreprises dans leur transition responsable, en proposant une approche adaptée à leur degré de maturité RSE : conseil, audit, formation ou appui opérationnel (diagnostic, stratégie de décarbonation, élaboration de reporting, etc.).

Vous trouverez ci-après des exemples de prestations d'appui :

- Diagnostic à 360° afin d'évaluer l'impact environnemental de l'activité et d'identifier les enjeux prioritaires spécifiques à l'entreprise, couvrant des domaines tels que l'économie d'énergie, l'isolation des locaux, les consommations d'eau, la gestion des déchets, les matières premières, les achats, la mobilité, etc. l'objectif étant, au terme du diagnostic, de définir un plan d'action à moyen et long terme pour transformer durablement l'entreprise.
- Bilan de gaz à effet de serre : Le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) permet de quantifier les émissions directes et indirectes générées par les activités d'une entreprise. Cette démarche sert de base à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan visant à réduire ces émissions.
- Sensibilisation des équipes : Le succès d'une démarche RSE dépend en grande partie de l'engagement des collaborateurs, qui commence par une bonne compréhension des enjeux. Chaque membre de l'équipe doit être en mesure d'intégrer ces enjeux, de s'approprier la démarche et d'adapter ses pratiques au quotidien. Cela peut passer par l'organisation d'ateliers participatifs ou de formations thématiques sur l'environnement (*sensibilisation aux écogestes, fresque du climat, ateliers « 2 tonnes », etc.*)
- Réalisation de plans d'action sur différents thèmes : économies d'énergie, mobilité, déchets, biodiversité, eau...

Modalités de candidature

Pièces nécessaires à la constitution du dossier :

- ✓ Un formulaire de candidature (ci-après) :
- ✓ Un kbis ou un extrait de statuts :
- ✓ Une présentation technique et financière des prestations :
- ✓ Une présentation de la composition de l'équipe dédiée à l'accompagnement des porteurs de projet :
- ✓ Tout document jugé pertinent au regard des éléments mentionnés :

Le dépôt de candidature peut se faire jusqu'au 31/10/2025 à 17h (Délai de rigueur)

Modalité de dépôt :

Le porteur de projet envoie son dossier de candidature par e-mail à eve.orsoni@adec.corsica

L'objet du mail doit comporter la mention "AMI Assistance technique - Transition RSE"

Toute demande de renseignement peut être adressée à :

Eve Orsoni eve.orsoni@adec.corsica 04 95 50 91 04

Les critères d'éligibilité

- Pour déposer votre dossier de candidature, vous devez impérativement être une entreprise ou une association pouvant intervenir dans le domaine d'activité cité.
- La structure doit posséder une expérience dans l'accompagnement RSE.
- L'ADEC se réserve le droit d'exclure sans appel une structure créée spécifiquement pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt ou, qui ne présenterait pas toutes les garanties requises.

Formulaire à imprimer, dater, signer et joindre au dossier de candidature

« AMI Assistance technique - Transition RSE »

Je soussigné(e),, représentant(e) légal(e) de..... déclare manifester mon intérêt pour le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) et m'engage à transmettre les éléments demandés pour l'examen de notre candidature.

L'envoi de ma candidature implique les conditions suivantes :

- Je certifie sur l'honneur que les informations communiquées dans mon dossier sont sincères et véritables.
- Je m'engage à prévenir les organisateurs de tout changement pouvant modifier les déclarations contenues dans la présente candidature.
- En tout état de cause si je suis retenu au terme du présent AMI, je m'engage à faire mention du soutien de la Collectivité de Corse et de l'ADEC dans toute forme de communication que j'initierai en amont ou en aval de la réalisation des activités.

Fait à, le.....

Signature et cachet de l'organisme